

FICHE DE POSTE**Fonctions : Gestionnaire d'infrastructures****Emploi-type : Gestionnaire d'infrastructures****Catégorie : A****Corps : ASI****BAP : E****Nature : Interne**

Les activités qui composent la fiche de poste sont appelées à évoluer en fonction des connaissances du métier et des nécessités de service

Présentation de Sorbonne Université

Sorbonne Université est une université pluridisciplinaire et de recherche intensive. Poursuivant la tradition humaniste de la Sorbonne, elle s'attache à répondre aux enjeux scientifiques du 21^e siècle et à transmettre les connaissances issues de ses laboratoires et de ses équipes de recherche à ses étudiantes et étudiants et à la société tout entière.

Déployant ses formations auprès de 54 000 étudiantes et étudiants dont 4 700 doctorantes et doctorants et 10 200 étudiantes et étudiants étrangers, elle emploie 6 300 enseignantes et enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs et 4 900 personnels de bibliothèque, administratifs, technique, sociaux et de santé. Son budget est de 670 M€.

Sorbonne Université, principalement située au cœur de Paris, dispose d'un potentiel de premier plan et étend sa présence dans plus de vingt sites en Ile-de-France et en régions.

Sorbonne Université présente une organisation originale en trois facultés de « Lettres », « Médecine » et « Sciences et Ingénierie » qui disposent d'une importante autonomie de mise en œuvre de la stratégie de l'université dans leur périmètre sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens. La gouvernance universitaire se consacre prioritairement à la promotion de la stratégie de l'université, au pilotage, au développement des partenariats et à la diversification des ressources.

Présentation de la structure

Ce poste est à pourvoir au sein de la faculté des lettres • <http://lettres.sorbonne-universite.fr>

La Direction Informatique et Numérique (DIN) a pour mission de mettre en œuvre la politique des systèmes d'information et des TICE, définie par l'université et la faculté des lettres dans les domaines de l'enseignement, de la gestion, de la recherche et de la documentation, et d'une manière plus générale, à tout ce qui touche au traitement informatisé ou numérique de l'information.

Au sein de la DIN, le Service Informatique pour la Pédagogie et la Recherche (SIPR) favorise le développement et l'adoption des outils numériques auprès des enseignants-chercheurs et des étudiants. Il participe à la conception et à l'exploitation des services TICE (Moodle, Mooc, Spoc, enseignements hybrides...). Ce service est composé de 10 agents.

Localisation (Direction/service) :

Direction Informatique et Numérique – Service Informatique pour la Pédagogie et la Recherche

Faculté des lettres

18 rue de la Sorbonne 75005 Paris

Missions et activités principales

Mission :

La mission principale concernera les salles informatiques et l'infrastructure associée.

- Installer et administrer les ressources nécessaires à la production attendue de son domaine (système, réseau, messagerie, parc matériel et logiciel) sur les différents sites de la faculté des lettres ;
- Assister les utilisateurs dans la mise en œuvre et l'exploitation de leur environnement informatique

Activités principales :

- Gérer, maintenir et faire évoluer le parc matériel et logiciel bureautique
- Suivre quotidiennement l'exploitation du parc matériel et logiciel bureautique
- Définir les paramètres d'installation et de mise à jour des postes de travail, en accord avec la politique informatique de l'établissement
- Conseiller, accompagner et former les utilisateurs
- Assurer le support technique des utilisateurs (2ème niveau)
- Mettre au point la documentation des processus de mise en œuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants
- Configurer et maintenir les outils automatisant le déploiement et la maintenance du parc
- Participer à la veille technologique

Conduite de projets : Non/oui

Encadrement : Non/oui X A ; X B ; X C

Dans le cadre de ses fonctions, l'agent pourra être amené à partager ses connaissances, à animer des formations internes et à participer à des concours en tant que membre de jury.

Connaissances et compétences*

Connaissances transversales requises :

- Organisation et fonctionnement de la recherche et de l'enseignement supérieur en France
- Organisation et fonctionnement de Sorbonne Université
- Architecture et l'environnement technique du système d'information
- Techniques de virtualisation (connaissance générale)
- Diagnostic et résolution de problèmes
- Méthodes de mise en production
- Performance et métrologie (connaissance générale)
- Systèmes de gestion de base de données
- Langage de programmation
- Anglais technique (connaissance générale)

Savoir-faire :

- Administrer un système de base de données (application)
- Établir un diagnostic (maîtrise)
- Gérer les situations d'urgence
- Appliquer les techniques du domaine
- Rédiger et mettre à jour la documentation fonctionnelle et technique
- Savoir gérer les aléas
- Gérer la sécurité de l'information
- Travailler en équipe
- Informer et rendre compte à sa hiérarchie
- Prendre en compte les demandes et y répondre de manière appropriée

Savoir-être :

- Réactivité
- Rigueur / Fiabilité
- Sens de l'initiative
- Sens du service public

Exposition aux risques professionnels, conditions particulières d'exercice et formations réglementaires

Exposition aux risques professionnels :

Non

Oui : *si oui, indiquer les informations relatives aux risques physiques (port de charge, machines dangereuses, vibrations...), biologiques, chimiques, rayonnements ionisants ou non ionisants. Si l'agent est exposé aux produits dangereux dont les CMR, il doit impérativement disposer d'une Fiche Individuelle d'Exposition téléchargeable sur intranet dans la rubrique « Prevention-des-risques-professionnels/fiche-individuelle-d-exposition-aux-agents-chimiques-dangereux ».*

Conditions particulières d'exercice :

Horaires et congés selon la réglementation en vigueur à Sorbonne Université

Formations obligatoires :

Non

Oui : *si oui, indiquer les formations réglementaires obligatoires sur les risques santé et sécurité propres au poste de travail (radioprotection, expérimentation animale, risques CMR, risques biologiques, SSIAP 1, 2, 3, habilitation électrique, conduite des autoclaves, ...)*